



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de La Chaux-de-Fonds, le samedi 2 novembre 2019

## 1. Bienvenue

Denis Etienne, président de l'ARMA, ouvre l'assemblée générale extraordinaire de l'ARMA et souhaite à tous une cordiale bienvenue.

Il salue la présence de :

- nos présidents d'honneur : Marinette Nydegger, Bernard Cintas, Frédy Guignard
- nos membres d'honneur : Stéphanie Paccot, Sophie Raboud, Pierre-André Chabloz, Daniel Froidevaux, Philippe Joly
- nos invités : Jérémie Schaffner (commission du CRSA), Sylvain Tissot (président de la commission musicale), Julien Tudisco (membre de la commission musicale), Lionel Chapuis (directeur de l'OASF et conseiller musical à la RTS), Joël Singy (représentant de l'accordéon pour Pop'Suisse)

Se sont notamment excusés : Raymond Brovarone (président d'honneur), Janine Gaudin (membre d'honneur), Andréa Flury (présidente d'Akkordeon Schweiz), Yvonne Glur-Troxler (vice-présidente de la SAA), Yolanda Schibli (présidente d'IG Akkordeon), Sissy Giger Widmer (présidente de la SALV), Marlyse Devallonné (présidente de l'ARMP), Didier Simond (webmaster), Carole Ingold et Carine Müller (membres du comité romand)

### 1.1. Nomination de scrutateurs

Quatre scrutateurs sont nommés.

## 2. Administration

### 2.1. Présences

Les 50 sociétés de l'ARMA ont été invitées à participer à l'assemblée générale.

Fédérations	Effectifs	Présence	Droits de vote
AAAJu	15 (JU : 2, JUB : 2 (-1), NE : 11)	10	10
FCFRA	5	4	4
FCGEA	5	2	2
FCVDA	22	9	9
FCVSA	3	2	2
Total	50	27	27 (majorité requise : 14)

### 2.2. Procès-verbal de l'AG du 31 mars 2019 aux Avanchets

Le procès-verbal est accepté, sans modification, à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

## 3. Projet [accordeon.ch](http://accordeon.ch)

L'objectif de cette assemblée est de repartir avec toutes les informations sur le projet. Il faut amener de la sérénité dans l'ARMA - qui est une grande famille - pour prendre une décision. En cas de non sérénité, on peut repousser le vote. S'il y a encore des choses qui dérangent, il faut en faire la liste et on a encore le temps pour les régler.

### 3.1. Présentation

D. Etienne présente le projet en se basant sur le document envoyé à toutes les sociétés le 15 octobre 2019. On décidera à la fin des discussions si on vote.

accordeon.ch ne vend pas du rêve, mais des « roues rondes » pour que cela se passe un peu mieux dans les sociétés. accordeon.ch ne va rien révolutionner - il y aura toujours du travail à faire dans les sociétés – mais elle propose une solution pour faciliter la vie.

Les Suisses allemands ont proposé de faire quelque chose avec l'ARMA. Pourquoi :

- L'effectif des sociétés baisse partout, mais en soit les écoles d'accordéon sont bien fournies (Conservatoire, certains professeurs). C'est dommage de ne pas pouvoir mettre ensemble toutes ces personnes, il faut trouver un compromis pour faire quelque chose ensemble. Ca peut déjà exister dans certains cas et bien fonctionner, mais de loin pas partout. Il faut institutionnaliser ceci, travailler ensemble.
- La scène de l'accordéon est organisée de manière très hétérogène, avec un problème de visibilité.

- Office Fédéral de la Culture (OFC) : c'est le catalyseur de tout ceci, il met un montant à disposition des associations répondant à certains critères. Il y a une volonté de toute la Suisse d'être fédérée en une seule association.

Avec Akkordeon Schweiz il y a une bonne qualité de discussion. La collaboration avec nos homologues de Suisse allemande se passe très bien. Nous avons trouvé des partenaires qui cherchent à construire un projet ensemble, où les attentes et les spécificités de chacun sont considérées.

Proposition : réunir dans une seule association tous les acteurs de l'accordéon suisse, avec un juste rapport des forces.

Avantages :

- Partenaire officiel, à envergure nationale
- Formation : pouvoir profiter de tout ce qui existe, avec des tarifs préférentiels
- Relève : sans elle, le nombre de sociétés va chuter. Il faut inciter les gens à travailler ensemble.
- Réseau : on a tous les mêmes soucis : trouver des synergies, réunir les forces
- Événements : Fête fédérale, Concours Suisse d'Accordéon...
- Plateforme d'information centralisée : un bon site Internet, pour plus de visibilité ; diversifier les plateformes pour informer et partager

D'où l'on part : Akkordeon Schweiz + ARMA + Swiss Accordion Association + IG Akkordeon + SALV travaillent sur le projet [accordeon.ch](http://accordeon.ch).

Déroulement du projet depuis janvier 2016 : création de la SAA, attribution d'un soutien financier de l'OFC, création d'une charte, diverses informations aux fédérations, élaboration des statuts et de l'organisation d'[accordeon.ch](http://accordeon.ch), décision de garder les fédérations, workshop pour élaborer des structures

En 2012, l'OFC a décidé de soutenir les associations culturelles, en particulier les associations d'amateurs. Il faut un seul partenaire par type d'organisation. Ce soutien donne une certaine importance et plus de crédibilité à nos associations.

L'OFC attribue tous les 4 ans un soutien financier. La prochaine période est 2021-2024, avec un dossier à déposer en octobre 2020. Sur le principe, [accordeon.ch](http://accordeon.ch) réunirait tous les critères pour recevoir une subvention de l'OFC.

Programme Jeunesse et Musique : c'est le pendant de Jeunesse et Sport. Il permet d'obtenir des subventions pour organiser des camps par ex. Ainsi, les sociétés ne doivent plus aider financièrement les camps. On peut aussi demander des subventions pour les cours d'ensemble (Juniors, cours collectifs) : ça peut payer une partie du salaire du directeur. L'exigence est d'avoir suivi une formation J+M (entre 1 et 3 jours, selon si on est ou pas professionnel). C'est une opportunité bienvenue pour tous les orchestres, pour faire des projets, pour stimuler la jeunesse. Un soutien de l'OFC est signe de qualité. Les sociétés sont encouragées à avoir quelqu'un qui suive cette formation, ouverte aux amateurs. Ce programme est jeune, en transformation. Si [accordeon.ch](http://accordeon.ch) existe, on fait partie prenante de ceci.

Qu'est-ce que l'OFC peut amener à l'accordéon ?

- Soutien destiné à financer les structures et le fonctionnement de l'association (cela laisse plus d'argent pour investir dans la formation, les événements et les projets musicaux)
- Programme Jeunesse et Musique
- Soutien moral (être reconnu par l'OFC amène de la crédibilité et de la reconnaissance vis-à-vis des interlocuteurs)

Principales tâches d'[accordeon.ch](http://accordeon.ch) :

- Encouragement et acquisition de la relève
- Formation de base et formation continue
- Événements et projets
- Réseautage et coopération
- Communication
- Conseil et soutien
- Finances

Le comité d'[accordeon.ch](http://accordeon.ch) est composé de :

- 1 président
- 5 représentants régionaux (dont 2 pour la Suisse romande : GE/VD/VS + FR/Arc jurassien)
- 4 représentants musicaux

L'organisation est matricielle : les représentants mettent des projets à disposition des régions, pour maximiser le travail.

Les membres du comité d'[accordeon.ch](http://accordeon.ch) auront la responsabilité d'animer et de coordonner les différents réseaux (région géographique définie) et de générer des projets.

Affiliation : Les fédérations et les sociétés peuvent faire partie d'accordeon.ch, indépendamment, de même que les membres individuels. Chacun peut être membre comme il le souhaite. Si les fédérations apportent une valeur ajoutée, les sociétés ont intérêt à y rester. Cela encourage les fédérations. Selon D Etienne, la Suisse romande va être 1000 fois meilleure que la Suisse allemande. Aujourd'hui, 40% des membres sont suisses romands.

Droit de vote : Il faut trouver une balance entre tous les membres, avec une certaine importance pour les sociétés, et maintenir le rapport de force entre Suisse allemande et Suisse romande. Une société de 20 membres doit amener 4 personnes lors d'une AG pour avoir droit à ses 4 votes, contrairement à aujourd'hui. Il faudra donc se mobiliser. Ça sera utile pour avoir des échanges, ça donne plus de valeur aux informations données à l'AG.

Quelques questions :

Les Juniors comptant comme membres, doivent-ils venir à l'AG ? Chaque société/fédération gère ses droits de vote et envoie qui elle souhaite.

Une société de 4 membres n'a-t-elle aucun droit de vote ? Sur le principe, non, mais c'est à éclaircir pour trouver une solution. On pourrait créer un statut groupe, ou par tranche.

Les membres d'honneur ont-ils droit de vote ? Ça existe déjà en Suisse allemande, contrairement à l'ARMA. Oui, il y aura droit de vote.

Cotisations : 20.- par membre de société, y compris SUISA. Actuellement Akkordeon Schweiz pratique ce tarif. A l'ARMA, la cotisation moyenne est de 14, 60 pour les adultes. Avec la nouvelle cotisation, ce sera beaucoup pour les grandes sociétés, mais moins pour les petites (à l'inverse d'aujourd'hui). Les Juniors paieront moins : c'est aussi un geste qu'accordeon.ch fait envers les jeunes. Ces dernières années, l'ARMA a fait régulièrement des pertes financières ; la réserve s'amenuise. Il faudra un jour ou l'autre adapter les cotisations. Le déficit est généré en partie par la baisse des membres.

Budget : Il est basé sur les 15'000.- actuels de l'OFC (alors qu'on pourrait avoir 30'000.- dès 2021).

Avec ou sans le soutien de l'OFC, l'association tient la route.

Dans le budget de l'ARMA, 80% sont utilisés pour les structures, 20% sont investis dans la musique. accordeon.ch prévoit plus d'investissement pour les projets musicaux.

Le dédommagement du comité couvre les frais de déplacement.

Le secrétariat représente env. 40 jours de travail par année.

La traduction est comprise dans les postes divers (trad. des documents) et événements (AG).

Le budget est basé sur celui d'Akkordeon Schweiz et de l'ARMA.

Les événements s'autofinancent.

Les divers sont les frais de secrétariat, de traduction de documents, d'assurances, d'archives.

Même sans un soutien de l'OFC, accordeon.ch pourra investir plus de 50% de son budget pour les projets musicaux contre 20% actuellement pour l'ARMA. Ceci grâce aux synergies possibles en réunissant les forces.

Le comité a la marge de dépasser de 2'000.- les postes.

Comment est alimenté le fonds de départ : la SAA a un fonds ; les cotisations devraient amener une partie des fonds ; un fonds de 30'000.- pour la jeunesse serait financé par toutes les associations actuelles (9'000.- par l'ARMA, avec l'accord de ses membres). Rien n'est demandé aux sociétés ou aux fédérations.

Le budget montre une direction, avec 2'500 membres. S'il y a moins de membres, on adapte le budget, afin de maintenir l'association à flot. Aujourd'hui on est 2'600 membres.

Il faudra vérifier comment les membres jouant dans 2 sociétés seront comptabilisés.

Futur de l'ARMA : 3 Unterverbände suisses alémaniques vont être dissoutes d'ici 2020. accordeon.ch va de toute façon se faire. L'ARMA n'est pas obligée d'aller dans accordeon.ch. Sans nous, ça deviendrait un nouvel Akkordeon Schweiz, qui serait le représentant officiel.

Les membres ARMA doivent décider de l'avenir de l'ARMA. Si on n'est pas au début dans accordeon.ch, on a moins de chance de pouvoir négocier, il y aura une perte d'influence. Moins on est de Romands, moins on a de poids.

Scenarii possibles :

1 : les sociétés/fédérations adhèrent à accordeon.ch, on dissout l'ARMA

2 : les sociétés/fédérations adhèrent à accordeon.ch, l'ARMA est en standby une année ; la dissolution ou la réactivation pourra intervenir ultérieurement à la demande des fédérations sur des bases toujours existantes.

3 : les sociétés/fédérations adhèrent à accordeon.ch et restent membres de l'ARMA ; dissolution en mars 2021 ou plus tard

Les services de l'ARMA : Selon le sondage fait aux fédérations en juin 2019, la majorité des activités de l'ARMA doivent/vont être reprises dans la nouvelle association.

- Journal : sera repris, avec des pages en allemand, certains articles traduits.

- Internet : en cours d'élaboration
- Cours de direction : bon système en Suisse romande, maintenu chez nous, à mettre en place en Suisse allemande
- ARMP : thème non prioritaire, mais à maintenir
- CSA : organisé par accordeon.ch
- CRSA : dédié aux 2 représentants régionaux
- RTS : dédié aux représentants régionaux
- Commission musicale : 3 Romands sont intéressés par les postes « musique » mis au concours. Sur l'ensemble des postes, 4 Romands se présentent.
- Diplômes : maintenus, en adaptant les années, membres honoraires compris
- Fonds de soutien : à réorganiser.

Plan du projet :

31.10.2019 : délai pour les candidatures au comité accordeon.ch. La Suisse allemande n'a pas encore trouvé tous ses représentants.

20.11.2019 : AG extraordinaire de la SAA : valider les statuts et les dispositions d'exécution des statuts. Ils ne seront pas votés si ce soir on ne trouve pas d'accord.

29.03.2020 : 1ère assemblée générale d'accordeon.ch avec présentation des documents / règlements définitifs + AG ARMA.

### 3.2. Discussion

D. Etienne précise que si on ne le sent pas, on ne fait pas de vote ce soir. Il retournera dans les AG de fédérations.

Le délai pour rentrer dans accordeon.ch est ad aeternam, mais pas pour les demandes à l'OFC.

L'ARMA renouvelle son comité en mars 2020. Au minimum, 4 postes sont à repourvoir, dont celui de président (pour des raisons professionnelles).

L. Chapuis intervient en tant que délégué ARMA au sein de la SAA (cf. Annexe 1).

J. Schaffner demande ce que signifie être membre d'accordeon.ch en tant que fédération. Quel rôle joue la fédération, comment les cotisations sont encaissées ? La fédération est membre et reçoit les communications, qu'elle transmet à ses sociétés, et les cotisations, qu'elle partage entre ses sociétés. Elle envoie les personnes qu'elle veut aux AG d'accordeon.ch.

P. Guillet : selon les dispositions d'exécution des statuts, point 4.1 : « Les associations régionales (fédérations) peuvent devenir membres d'accordeon.ch durant une période transitoire de 3 ans, au maximum jusqu'en 2023. La nouvelle structure sera évaluée à fin 2022. » Il en résulte que les fédérations ont droit d'être membres, mais qu'accordeon.ch se laisse le droit de revoir l'organisation globale. Les fédérations pourraient donc gicler ? Selon D. Etienne, cette phrase a été enlevée dans les documents envoyés aux sociétés. Si ça fonctionne si bien avec les fédérations, elles vont rester comme membres d'accordeon.ch. Au comité d'accordeon.ch, il y aura des Romands qui vont défendre cette position. L'ambition de D. Etienne : être 5 Romands au comité.

Les non-membres n'ont pas accès aux événements ? C'est seulement le cas pour la Fête fédérale. Il n'y a pas de solution pour le CSA, les élèves ne pouvant pas être membres individuels. Mais les professeurs pourraient l'être. Pour la Fête fédérale de Bulle, tout le monde est autorisé de participer, c'est une phase transitoire.

P. Guillet revient sur la lettre de L. Chapuis envoyée jeudi dernier et donne la position de l'AAJU. Cette lettre l'a blessée, car elle trouve qu'elle s'attaque à une fédération ou à un membre. Certes l'AAJU a été absente quelque temps du comité romand mais depuis elle s'est prise en main en participant à toutes les séances. L'importance est que les fédérations puissent continuer. Elles ont pris acte des réponses, dont certaines ne figurent dans aucun document. Il est important d'avoir un dossier le mieux ficelé possible pour informer les sociétés où l'on va, de revenir auprès d'elles pour poser les bonnes questions. L'AAJU est prête à ne pas aller aussi vite pour avoir un consensus au niveau de la Suisse romande. Ça fait seulement 6 mois que les sociétés ont reçu des informations sur le projet accordeon.ch. P. Guillet propose de laisser le temps de la réflexion pour revenir vers les sociétés, en fonction des éléments nouveaux.

L. Chapuis répond qu'il a évoqué des faits, qu'il a cité l'AAJU mais que ce n'est pas une attaque contre la fédération. Il a exprimé son vécu de membre de la SAA. L'importance de l'enjeu est l'avenir. Il faut connaître le passé, mais être ouvert. Il y a le couperet de l'OFC. Il y a forcément des points à discuter mais il faut qu'on avance.

D. Etienne précise qu'il y a eu une accélération à partir du moins de mars, c'est pour cela aussi qu'on fait cette assemblée.

J. Schaffner informe que la FCVDA préfère prendre position après son AG en janvier et ne pas voter ce soir.

D. Froidevaux relève quelques incohérences dans les statuts et les dispositions (point 10.2 entre autre).

F. Guignard remercie pour tout le travail fait au niveau suisse. La solution actuelle est de mettre toutes nos forces ensemble. Mais la démocratie décide. L'ARMA devrait rester un certain temps, à voilure réduite, en vivant sur ses réserves, pendant que la nouvelle organisation se met en place.

La FCFRA est plutôt pour le projet. Elle demande si on se revoit avant mars 2020.

D. Etienne propose le plan suivant : refaire la tournée des fédérations pour chercher leur adhésion. En fonction de cela, la décision peut être prise pour l'avenir de l'ARMA. Il donne le mandat de faire remonter les informations aux sociétés d'ici le 22 novembre pour que ça puisse être rediscuté au niveau du comité ARMA. Chaque société pourra aussi montrer son intérêt en remplissant prochainement un formulaire d'inscription.

S. Raboud, qui travaille régulièrement avec les Suisses allemands, dit de garder à l'esprit qu'on a la chance aujourd'hui d'être très bien positionné avec les personnes qui nous représentent. On a maintenant des bons dialogues. Le train est en gare, il faut se mettre dans les discussions tout de suite pour avoir notre mot à dire.

### **3.3. Vote**

On passe au vote avec une nouvelle question soumise à l'assemblée : êtes-vous d'accord de ne pas voter sur les questions prévues ?

Oui à la grande majorité.

## **4. Propositions**

### **4.1. Séminaire de Sursee**

L. Chapuis a abordé ce sujet dans son intervention précédente. On encourage les Romands à s'inscrire.

### **4.2. Divers**

Aucun divers.

Le président clôture l'assemblée en remerciant l'assemblée pour la qualité du débat et l'AAAJu pour l'organisation.

P. Guillet invite à l'apéro qui suit, offert en partie par la Ville de la Chaux-de-Fonds.

*F. Grandjean/11.2019*

## **Annexe 1 : Intervention de Lionel Chapuis**

Chers membres d'honneur, Cher président, Chers membres du comité, Chers délégués, Chers amis de la musique, Chers amis de l'accordéon,

Je tiens à remercier toutes les personnes ici présentes pour l'intérêt qu'elles portent au futur de notre instrument. Un énorme merci à Denis pour sa présentation, fruit d'un travail d'une réflexion de longue haleine et d'un long cheminement. Allez à l'assemblée de l'ARMA à 17 ans ! tu as bien fait tu en es devenu président !!! Charlene est allée pour la première fois à une assemblée à 18 ans est devenue membre du comité. Allez aux assemblées et elles vous apporteront un intérêt grandissant !

Je ne vais pas reprendre tous les points que Denis a cités, rassurez-vous !

Quel avenir pour notre instrument ? Quel avenir pour notre futur ? Quel avenir pour l'Association Romande des Musiciens Accordéonistes ? mais surtout quelles solutions ?

Si je me permets cette intervention, c'est pour vous exposer mon point de vue de délégué ARMA au sein de la SAA depuis sa création. Une vision qui m'a pris, il est vrai, du temps à mûrir, à évoluer en moi. Il faut du temps pour envisager et préparer des réformes. Il faut du temps pour en parler. Raison pour laquelle nous sommes ici.

Le monde de l'accordéon se porte-il bien ? parfois oui, parfois non. De multiples facteurs permettent avec plus ou moins de facilité de répondre à cette question. Nous avons l'occasion de nous faire notre avis très régulièrement à travers différents horizons, sur les ondes ou sur les réseaux sociaux. Nous n'avons plus à justifier, ou de moins en moins, le répertoire que nous abordons, nous entendons de moins en moins la remarque : « Oh ! mais je ne savais que l'on pouvait faire cela avec un accordéon ou un orchestre d'accordéon... ».

Ceci étant avancé, je vous avoue l'inquiétude qui m'habite depuis quelque temps, voire quelques années : l'avenir des orchestres d'accordéons. Manque de relève, baisse des effectifs.

Ce n'est vraiment pas par intérêt personnel que je vous adresse ces quelques mots mais bien par souci de trouver des solutions qui nous permettent d'avancer avec sérénité avec un maximum de moyens à disposition. Comme Denis l'a évoqué dans ses propos, c'est pour un bien global qui implique un maximum de musiciens que nous en sommes arrivés à nous « battre ». Nous vous proposons un projet qui comporte à mon sens le meilleur aboutissement. Tous les orchestres d'accordéon et tous les accordéonistes sont concernés. Le poids que nous aurons tous ensemble sera évidemment plus fort.

La réflexion autour de ce grand projet « accordeon.ch » a abouti à une proposition qui ne laisse évidemment pas indifférent. J'ai le sentiment que nous sommes en grande partie, selon les retours qui me sont arrivés, d'accord sur le fait que nous devrions arriver à un objectif qu'est celui de fédérer. Après toutes ces années de réflexion, ces différentes séances, je suis personnellement prêt à faire un saut qui mérite d'être probablement expliqués pour plusieurs points.

Je retiens 4 questions ou remarques à régler qui visiblement touchent particulièrement :

- les cotisations
- le nombre de personnes présentes pour les droits de vote aux prochaines assemblées d'accordeon.ch
- le bilinguisme
- la compréhension de Jeunesse et Musique et l'OFC

Pour ce qui est des cotisations : J'ai le sentiment que l'augmentation des coûts, pour les sociétés qui en subiront une, doit pouvoir se retrouver dans la diminution du coût des inscriptions aux événements du type par exemple du séminaire de Sursee ou d'un autre séminaire, d'un projet. Pourquoi pas appeler ceci une forme de retour sur investissement ? L'organisation accordeon.ch va continuer à créer des événements et a besoin d'un soutien. Vous avez donc ensuite la possibilité de participer à des événements en payant moins cher que les non-membres.

Pour le nombre de représentants aux futures assemblées : n'est-ce pas redonner de l'importance, un souffle à des assemblées qui parfois ont de la peine à intéresser. Aller assister à une séance ou une assemblée, c'est se rendre compte de ce qui s'y passe, vous le savez autant que moi puisque vous êtes présents. Trouver des membres pour assister à une assemblée c'est aussi donner la possibilité de découvrir toute forme d'événement, qu'ils s'y intéressent et qu'ils en parlent : séminaires, cours de formation continue, concours.

Permettez-moi une petite parenthèse à propos du séminaire de Sursee : nous avons réussi à doubler voire tripler le nombre de Suisses romands participant à ce séminaire ces 3 dernières années. Nous avons passé de 2 musiciens à 5 ou 6 musiciens sur une centaine d'inscriptions annuelles. Intéressez-vous ! Des choses s'y passent et ceux qui y participent s'y réinscrivent en général. C'est pour tous les niveaux !!! du statut d'auditeur aux statuts de musiciens débutant à très bons. Bénéficier de deux jours de partage avec plusieurs professeurs tels que Hans-Günther Kölz, Wolfgang Russ ou encore Julien Tudisco etc. ne laisse pas indifférent. C'est ce type d'événements aussi que nous devons soutenir et nous réunir.

Pour ce qui est du bilinguisme : en tant que délégué ARMA à la SAA, c'est un point pour lequel je suis particulièrement attentif et il y a des solutions évidentes pour ce point. Denis en a parlé.

Pour le programme Jeunesse et Musique : concrètement : les camps coûtent tout simplement moins chers par élève. Nous avons également la possibilité d'engager des professionnels pour la formation de nos jeunes et celle d'envoyer des jeunes se former afin de devenir moniteurs. Les moniteurs sont assimilés aux moniteurs JS aux camps de ski. Ils progressent et continuent à s'intéresser et à s'investir.

A propos de mon courrier que vous avez reçu ce jeudi : Sachez que je ne tiens pas à bloquer les discussions mais d'exposer des faits que j'ai vécus. Je ne fais que d'exposer des faits et je ne tiens nullement à attaquer personnellement qui que ce soit et encore moins l'une ou l'autre fédération. J'ai d'ailleurs eu la possibilité d'en parler longuement hier matin avec Pascal Guillet que je cite dans ma lettre. Chers amis jurassiens, je ressens autant que vous une période d'une année d'absence dans une vague montante et sachez que je le regrette autant que vous. Mais c'est un fait. J'en fais simplement part dans mon message. Je voulais vous faire part d'une réalité et que nous restions ouverts à toutes les questions et autres demandes de renseignements.

Je vais terminer ici mon intervention en vous faisant part d'un ressenti : je ne vais pas revenir sur des éléments détaillés que Denis vous a présentés mais vous dire tout le bien que je pense de cette situation. Je suis prêt comme je vous l'ai déjà évoqué à faire le saut. Vous avez le droit de ne pas l'être et je le respecterai. Je répète malgré tout que j'en suis convaincu.

C'est votre délégué qui vous le dit : « Hâte-toi » mais je dirais « hâte-toi pas trop lentement voire aujourd'hui ». Trouvons encore les éléments qui nous feront avancer ensemble si besoin est. Trouvons-nous et échangeons avec discernement. Il est primordial de pouvoir monter dans le train tous ensemble. Tous ensemble nous serons le plus crédibles, tous ensemble nous serons probablement plus heureux. Pour terminer mon intervention je tiens à vous réitérer le respect pour la confiance que vous m'accordez au sein du comité SAA. J'espère être un représentant à la hauteur de vos attentes. Et s'il le faut, rediscutons et encore et encore mais ne laissons pas trop traîner nos décisions. Des solutions sont là, concrètes, elles viennent de vous être présentées largement.

Je tiens encore à remercier Jacques et Denis pour toutes les séances du comité SAA que nous vivons ensemble à Berne depuis tant de temps.

Mon dernier mot est une allusion, une paraphrase, un petit clin d'œil à ma région natale et mes amis jurassiens qui possèdent un hymne célèbre. N'y voyez aucun message politique mais surtout musical dans notre contexte : « Unissez-vous fils de la Romandie et donnez-vous la main et donnez-vous la main ! »

Merci beaucoup pour votre écoute et votre attention.

La Chaux-de-Fonds, le 2 novembre 2019 Lionel Chapuis